L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 72 RUE DE CHARTRE

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI MATIN, 14 FEVRIER.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

La commission arbitrale.

AFFAIRE DE LA LOUISIANE.

Washington, 13—La commission électorale s'est réunie ce matin à 11 heures. Le juge Clifford a annoncé qu'il serait accordé deux heures à chacune des parties pour les plaidoiries, et que la Commission était prête à entendre les objections contre l'admission des certificats de Hayes. Le sénateur McDonald fait le discours d'ouverture : il soutient que les électeurs de Hayes n'ont pas été élus légalement, et il cite à ce propos les lois de la Louisiane. Il y a dans cet Etat deux lois électorales. Soit que l'une ait abrogé l'autre, ou que les deux aient existé parallèlement, il est évident que les actes du Bureau des Retours ont été irréguliers et illégaux.

MM. McDonald et Jenks présentent admirablement l'affaire et semblent produire une forte impression sur l'esprit des juges. La situation, du reste, n'offre rien de nouveau.

SÉNAT DES ETATS-UNIS.

Washington, 13 fév.—Au Sénat, M. Patterson, de la Caroline du Sud, a présenté les lettres de créance de D. F. Corbin qui déclare avoir été élu sénateur de la Caroline du Sud au Congrès pour le terme de six ans, à partir du 4 mars 1877. Les lettres de créance portent la signature de D. H. Chamberlain, comme gouverneur de la Caroline du Sud. Elles ont été lues et remises aux archives, personne ne s'y étant opposé.

Washington, 13—Le Sénat ordonne l'arrestation de Conrad N. Gourdan, qui refuse de produire les comptes de banque de Tilden, Pilton et Hewitt. Séance exécutive, après quoi ajournement.

Déclaration d'un républicain de la Floride.

Washington, 13.—La Chambre a été engagée tout le jour dans une discussion sur le rapport du comité d'enquête de la Floride, le rapport de majorité déclarant que les électeurs de Tilden ont été dûment élus et le rapport de minorité déclarant élus les électeurs de Hayes. Le débat excitait peu d'intérêt, quand Purman, de la Floride n'est levé pour consurer son parti qui dans le Nord, avait montré de l'indifférence au résultat de l'élection dans le Sud et qui avait commis la faute de ne pas admettre Pinchback au Sénat des Etats-Unis, comme sénateur de la Louisiane. Il déclare, sonnetant son républicanisme bien connu, qu'il est de son devoir de dire que les électeurs de Tilden ont été dûment élus en Floride, et il traite le bureau de compilation de cet Etat comme un bureau d'horreurs sadicieux, sans scrupule et ne reculant pas devant la fraude.

Le discours a été fort applaudi par les démocrates qui ont fait cercle autour de lui et ont prêté une grande attention à ses remarques.

La Chambre, devant voter demain sur les résolutions du comité, s'ajourne.

Washington, 13—J. R. G. Pitkin a été confirmé marshal des Etats-Unis en Louisiane.

Le secrétaire Camera et le général Sherman sont arrivés à New-York.

Il ne s'est rien fait d'important dans la séance du cabinet aujourd'hui.

La grève des ingénieurs sur le chemin de fer de Boston et Maine continue. Les grévistes sobètent les nouveaux ouvriers et payent en certains cas jusqu'à 500 piastres.

Démissions.

John Stiles, du Bureau de l'Intérieur, a produit une lettre de Brewster, datée du 3 novembre, au Président, donnant sa démission pour avoir effet ce jour même, et une lettre de Chandler, datée du 16 novembre, acceptant sa démission; aussi une lettre de Brewster, du 19 décembre, où il demande à être réintégré. Le secrétaire Chandler sera interrogé demain.

Une demi-douzaine de témoins attestent l'intégrité de Maddox devant le comité.

Devant le Comité.

Mr Jenks a conclu en demandant à la commission de laisser la vérité briller sur toute la transaction. Si vous le faites, a-t-il dit, il ne peut y avoir qu'un seul résultat. Les plus sages, les plus puissants des hommes ne peuvent faire que la fausseté soit la vérité. Il ne faut pas élever de faux Dieu. Salomon l'a fait à ses dépens. Si vous essayez de bander les yeux de cette grande nation, votre édit sera nul, car l'histoire saura la vérité et la dira. Moi, nous voulons rester toute cette pollution et purger la nation du déshonneur qui lui vaudrait l'acte frauduleux de cet infâme Bureau des Retours.

Mr Harlbut, un de ceux qui objectent au certificat No 2 qui concerne Tilden, passe brièvement en revue l'histoire de la Louisiane depuis plusieurs années. Il soutient que le gouvernement de Kellogg a été officiellement reconnu par le Président des Etats Unis et par les deux Chambres du Congrès. John McEnery, n'avait pas tenté d'exercer les fonctions de gouverneur depuis 1874 et cependant il vient maintenant donner des certificats aux hommes qui prétendent avoir été élus électeurs de Tilden.

Mr Harlbut lit un des certificats pour en montrer la phraséologie particulière. McEnery n'a pas agi comme gouverneur et n'a pas usé du grand sceau de l'Etat. Il n'avait pas de reçu et n'avait pas de bureau. Le fait étant établi que Kellogg était le chef du pouvoir Exécutif en Louisiane, il demande à la commission si elle a le droit ou le temps de faire enquête sur l'élection en cet Etat. Harlbut lit les lois de la Louisiane à l'appui de ses arguments.

Mr Howe a parlé après Harlbut pour le même objet.

La commission s'ajourne à 6 heures.

Dépêches de Jacques Pelletier, de la N.-O.

Il avait le comité des pouvoirs et privilèges; Jacques Pelletier, garçon de service au restaurant où, un dimanche, 3 décembre, les membres et les clerc du Bureau des Retours dînèrent. Il entendit la conversation entre Wells, Anderson et Littlefield.

Il entendit Wells dire, en réponse à une question de Littlefield : Quand même Tilden aurait une majorité de 100,000 dans l'Etat, il faut que le vote soit donné à Hayes; et, lui Wells, ne s'en inquiétait pas de ce que l'Etat deviendrait.

Argument de Mr Carpenter.

Washington, 13—A la reprise de la séance de la commission à 5 heures, Mr Carpenter demande à la commission la permission de présenter des considérations sur les statuts avant l'ouverture de l'affaire et une prolongation de temps. La demande est accordée et Mr Carpenter commence son plaidoyer, en avançant tout d'abord qu'il se présente non seulement pour le président actuellement élu, mais peut-être pour le prochain candidat républicain.

Il veut établir un précédent, de manière que s'il reçoit une majorité de 20,000 dans cet Etat, aucun Bureau de Retours ne puisse la lui escamoter. Si le précédent du Bureau des Retours est toléré, qui pourrait espérer qu'il y aura un autre président élu par le peuple? Pourquoi se livrer aux frais d'une campagne politique, quand un Bureau de Retours peut être acheté avec un dixième de ces frais?

Il examine ensuite la nature du tribunal et le caractère de ses pouvoirs. Il soutient que comme le Congrès s'était réservé le droit de revoir les actes du tribunal, il ne peut exercer des pouvoirs judiciaires. Il soutient que tant qu'il y a une mesure pendante devant elle, la commission a un pouvoir d'occupée illimité. Il soutient encore qu'aucune interprétation ne pourrait faire paraître ce comité comme autre chose qu'un comité législatif d'enquête.

Le devoir confié à la commission est de rechercher quels sont ceux qui ont été dûment choisis électeurs dans ces Etats, non ceux qui semblent avoir été choisis mais ceux qui ont été dûment nommés électeurs de l'Etat de la Louisiane, et pour ce faire, la commission a été investie des pouvoirs des deux chambres. Si la commission ne peut aller au fond de la question, alors, en vérité, s'il est sans fond, et il n'y a pas moyen d'empêcher la plus grande fraude qui ait jamais été faite sur un pays.

Ni les candidats battus, ni le pays ne seraient satisfaits de la décision de la commission, si elle était prise sans une enquête sur les faits. Quand au contraire tout le monde se soumettrait volontiers à une décision éclairée par une enquête. Si la décision lui n'était qu'une tentative sur de faux certificats; l'affaire irait devant les tribunaux judiciaires pour inquiéter le pays pendant des mois et peut-être pendant des années.

Mr Carpenter soutient encore que le titre à une place vient de l'élection à cette place et non du certificat. Il cite des autorités à l'appui de cette manière de voir. Il dit que c'est le devoir de la commission de réviser les certificats et peut être même l'élection, afin de savoir qui a été légalement élu.

Il expose ensuite les lois d'élection de la Louisiane, couvrant l'acte de 1868, qui fut incorporé dans les statuts révisés, et qui fut rendu effectif par l'acte du 14 mars 1870, pour être mis en vigueur le 1er avril. La loi générale d'élection a passé le 16 mars, deux jours après, mais 16 jours avant que les statuts révisés fussent en opération. Si la loi de 1868 était en force alors le vote de la Louisiane vint ici il y a quatre ans, et quand les deux Chambres, à somme ou en quelque sorte, vote qu'il n'y avait pas un compte des votes et que le vote de l'Etat ne devait pas être compté.

Si le vote pouvait être rejeté pour négligence, ce tribunal agissant pour les deux chambres pourrait le rejeter pour fraude. Si l'acte de 1868 était en force, il prétendait que l'élection des électeurs devait faite avec l'élection générale et un vote complet comme l'élection même. L'acte de 1868 ajoutait aucun pouvoir aux directeurs, seulement d'une disposition générale, ne prévoyant aucune taxe le jour fixé par la loi, et ne laissant pas de temps pour la taxe.

Evansville, 13—Rivière, 21 pieds 2 pouces. Descendant, le Cha. Morgan.

Cairo, 13—Arrivé, l'Atlantic, de la Nouvelle-Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 13 février 1877.

Comptoir d'Escompte (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Balances.	Balances.
10 Fév.	$1,351,[illegible]	$[illegible]
12 Fév.	Pour 24h. Anniversaire de la naissance d'Abraham Lincoln.	
13 Fév.	Pour 24h.	

Jusqu'ici cette semaine	$1,351,[illegible]	$[illegible]
Même temps la semaine dernière	6,189,[illegible]	[illegible]
Total la semaine dernière	13,[illegible]	1,[illegible]
Total la semaine précédente	10,[illegible]	1,[illegible]

Aujourd'hui étant un jour fériés désigné par l'Etat, les banques, les bourses et les bureaux publics sont restés fermés; il ne s'est, conséquemment, rien fait. Nous donnons, pour référence, les cotes de clôture d'hier :

Excellents billets de commerce, 6 à — pour cent par an; les No 1, 9 à —; les No 2, nominaux; les prêts reposant sur des garanties collatérales, 7 à 8; le papier hypothécaire de premier ordre, 8 1/2 à 9 1/2, et celui de second ordre nominal.

Nous continuons de coter le papier de commerce à 6 à — pour cent par an, le No 1 à 9 à 10, le No 2 nominal; les prêts reposant sur des garanties collatérales à 7 à 9; les billets hypothécaires de premier ordre à 8 1/2 à 9 1/2 et ceux de second ordre nominal.

L'or, 105 3/4 à 105 3/4 contre 105 1/2 à New York.

Le sterling complaisamment et clôture No. 1, 509 à 509 1/2; les traites de banques et le taux des banques, aux comptoirs, nominaux; les francs, 4 95 —; les traites de commerce et nominales celles des banques.

Hier étant un jour fériés, les banques ont été fermées, mais samedi, elles ont tiré des chèques sur New York à 1/4 pour cent de prime, et le change de commerce à vue a été coté à 1/4 à 3/16.

Hier, à la clôture, les consolidés de l'Etat étaient cotés à 97a à 98a, et les bons à prime à 99a à 1[illegible].

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 13 février 1877.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1,050 balles à des prix qui ne nécessitent aucun changement dans nos cotes; nous les répétons.

BASE DE CLASSIFICATION AMÉRICAINE.

Cotes générales	Cotes de l'Ekrich.
Inferior	— à —
Low ordinary	— à —
Ordinary	10¼ à 10¾
Strict ordinary	10¾ à 11
Good ordinary	11¼ à 11¾
Strict good ord.	11¾ à 12
Low middling	11¾ à 12
Strict low mid.	11¾ à 12
Middling	12¼ à 12¾
Strict middling	12¼ à 12¾
Good middling	12¾ à 13
Middling fair	13 à 13¼
Fair	13¼ à 13¾

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1876	balles	32,577
Arrivé depuis le déc. 6		1,[illegible]
Précédemment	1,[illegible]	1,[illegible]
Total		1,[illegible]
Expédié aujourd'hui	1,260	
Expédié précédemment	552,771	553,111
Stock sur place et à bord		[illegible]
Stock, même temps l'an dernier		[illegible]

TABAC — Nous n'avons pas entendu mentionner aucune transaction dans le journée. Le montant de boucans en vente est de 5,950.

Nous continuons à coter :

Unsound and frosted	3	3¼
Inferior lugs	4	4¼
Low lugs	4½	5¼
Medium	5½	6
Good to Fine	6¼	6¾
Low Leaf	7	8
Medium	8½	10
Good	10½	13
Fine	13½	13½
Selections	14½	16

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 1er sept 1876	bts	11,681
Arrivé dep. 3 jours		3
Précédemment	1,568	1,564
Total		13,[illegible]
Expédié depuis 3 jours		rien.
Précédemment	3,055	
Mise en balles, consommation de la ville, etc	517	4,[illegible]
Stock en mains, &c		8,[illegible]

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité par livre	4½	5
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre	—	5
Bœufs du Texas, choix, par tête	$35	$45
do 1re qualité	$25	$35
do 2e qualité	$15	$25
do 3e qualité	$15	$18
Bœufs nourris au maïs, 1re qualité, par lb brute	—	—
Bœufs nourris au maïs, 2e qualité, par lb brute	—	—
Cochons du Ouest, par lb brute	6	9¼
Cochons du Texas, par lb brute	—	5½
Moutons, 1re qual. par tête	$ 5	$ 6
do 2e do	do $ 3	$ 4
do 3e do	do $ 2	$ 3
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$75	$90
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	$50	$70
Vaches du Tex. avec veaux	$ —	$ —
Veaux, par tête	$1.5	$ 2

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 13 FEVRIER 1877.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque Colin H McNeil, Crowell, Providence Goélette Catacoua, Sauls, Balize

ARRIVÉS.

☞ Pas d'arrivages de la mer

BATEAUX A VAPEUR.

Ouachita Belle, Blanks, de Ouach'ta City
Emma, Canton, du bas du fleuve
Frank Tatum, Jackson, de Shreveport
Jas S Bain, du bas du fleuve
Ben Sanford, de l'Assomption
Hecma Trenton, l'orrebonne, de Thibodaux
Isabel, O'Pry, du bas du fleuve
Rhea Wing No 2, Comeaux, de Plaquemine
Assumption, Dufresne, de Lower Valley
Henry Tate, Assoli, de Thibodaux
Era No 16, Taylor, de Washington
St John, Bergeron, de l'Assomption
John Howard, Montgomery, Cannes
Te ana, Cooley, de Warnas
Bertha, Strout, de Washington

MONTANT LE FLEUVE.

Navire (ang) Evangeline, Mason, Liverpool
Navire (ang) Sacoro, Delgoli, Liverpool

EXPORTATIONS.

PROVIDENCE—Par barque Colin H McNeil—1340 balles coton, divers à ordre

BELIZE—Par goélette Catacoua — divers à ordre

REGU DE L'INTERIEUR.

OUACHITA CITY—Par steamer Ouachita Belle—302 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Emma—27 boucts sucre, divers à ordre

SHREVEPORT—Par steamer Fannie Tatum—201 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Ann S—[illegible] à ordre

HABITATION HOUMA—Par steamer Era 2 boucts sucre, 70 barils mélasse, 126 sacs riz brut, divers à ordre

THIBODEAUX — Par steamer Trenton—10 sacs coton, 140 boucts sucre, 184 barils mélasse, 1 boucts sucre, divers à ordre

BAS DU FLEUVE — Par steamer Isabel—[illegible] boucts sucre, 1 [illegible], divers à ordre

PLAQUEMINE—par steamer Rhea Wing No 2—[illegible] boucts sucre, 140 barils mélasse, 32 sacs riz brut, divers à ordre

LAUREL VALLEY—Par steamer Assumption—[illegible] balles coton, 300 boucts sucre, 100 barils mélasse, 14 barils sucre, divers à ordre

THIBODAUX—Par steamer Ry Tate—[illegible] boucts sucre, 17 barils mélasse, divers à ordre

WASHINGTON—Par steamer Era No 2—[illegible] balles coton, 170 boucts sucre, 160 barils mélasse, 3 barils sucre, 75 sacs riz brut, divers à ordre

HABITATION STJACQUES—par steamer St John—76 boucts sucre, 124 barils mélasse, 1 barils mélasse, divers à ordre

CAMDEN—Par steamer John Howard—[illegible] balles coton, divers à ordre

WARNAW—Par steamer Tensas—[illegible] balles coton, 40 boucts sucre, 100 barils mélasse, divers à ordre

WARRINGTON — Par steamer Bertha—[illegible] balles coton, 40 boucts sucre, 100 barils mélasse, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS R. R.—[illegible] balles coton, 1 [illegible] boucts sucre, 1 barils sucre, 416 barils mélasse, 1 [illegible] barils mélasse, 143 sacs riz brut, divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—[illegible] barils mélasse, divers à ordre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible] balles coton, divers à ordre

N. ORLEANS, ST LOUIS & CHICAGO R. R.—[illegible] à ordre

LISTE DES NAVIRES

à la purchase pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Lone Star, Forbes ..... partis 10 fév

BOSTON

Goélette J. H. Rodgers, Mahlon ..... expédiée 10 janv
Goélette A. Dunbar, Lawrence ..... expédiée 10 janv

PHILADELPHIE

Barque John W Cook, Hall ..... en charg 10 sept

LIVERPOOL

Steamship Memphis, Hobbs ..... partis 10 fév
Navire Bombay, Wick ..... partis 10 fév
Navire Sophie, Hoyt, Tuck ..... partis 10 fév
Navire Jos. Mulberry, Wilson ..... partis 10 fév
Navire John De Costa, Hallock ..... partis 10 fév
Navire Sunbury, Sumner ..... partis 10 fév
Navire Virginia, Baker ..... partis 10 fév
Navire Lucinda, Barrett ..... partis 10 fév
Navire Arlington, Pettengill ..... expédié 10 fév
Navire Hibernia, Gregory ..... expédié 10 fév
Navire Hobart, Wilson ..... expédié 10 fév
Navire Ocean Queen, Wilson ..... expédié 10 fév
Navire G. Seidlitz, Gerdsmann ..... expédié 10 fév
Navire Thetubion, Harvey ..... expédié 10 fév

Navire Agnes, Fox ..... partis 10 déc

Barque U. & E. Cox, Cox ..... partis 1 déc
Barque Kassel, King ..... partis 10 déc

TROON

Barque Penelope, Hopkins ..... partis 10 déc

WATERFORD

Navire Arcadia, Adams ..... partis

CARDIFF

Navire Ocean, Jones ..... partis 10 déc

HULL

Barque Isis, Tarbet ..... partis 1 déc

SUNDERLAND

Barque Rosamond, Hudson ..... partis 10 nov
Goélette A. Chase, Hall, de Rio Janeiro ..... partis 10 déc

HAVRE

Barque Pauline, Lecomte ..... partis 10 nov
Barque Sarah, Bernard ..... partis 10 déc
Barque Ernestine, Lecomte ..... partis 10 déc
Barque Ernestine, Lecomte ..... partis 10 déc
Barque Ernestine, Lecomte